

BUDGETS 2022

Note explicative de synthèse

UN BUDGET DE DÉFIS POUR UN TERRITOIRE EN CONFIANCE

Les budgets 2021 sont le reflet de la confiance dans ce que le Territoire peut apporter aux habitants: renforcement des services publics déjà rendus, création ou extension de nouveaux services et engagement dans des programmes et opérations d'avenir et durable.

Le contexte budgétaire reste néanmoins heurté: ponction de recettes, augmentation imposée de dépenses. Le défi est de taille mais engagé avec confiance et sérieux grâce à une sobriété constante de gestion et un endettement raisonné.

- LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS RENDUS AU QUOTIDIEN AUX HABITANTS

En 2022, les crédits sont particulièrement tournés vers un rapprochement entre VSGP et les habitants du Territoire : nouveau marché de transport urbain, Portail Valléescope, portail voirie, Micro folies, extension des horaires des médiathèques, extension du ramassage de collectes à la demande, nouvelles piscines, stades...

- L’AFFIRMATION DANS LES INVESTISSEMENTS D’AVENIR

En 2022, les crédits sont orientés sur le dynamisme et l'avenir durable du Territoire: bennes OM à hydrogène, station hydrogène, passage de l'éclairage public en LED, consignes à vélo, résidences étudiantes, Bio Parc, ressourcerie,...

- DES DÉFIS BUDGÉTAIRES RELEVÉS MALGRÉ TOUT

Ces différents projets sont engagés alors même que l'environnement budgétaire est malmené: ponction putative des 2/3 de la dynamique de la CFE au bénéfice exclusif de la Métropole du Grand Paris, effet négatif COVID encore présent sur les rentrées tarifaires, accroissement imposé des participations extérieures sans véritable plus value pour le Territoire et ses communes (TGAP, BSPP)

...mais sans renoncer aux engagements passés: maintien de la baisse continue du taux moyen de la TEOM, maintien des subventions au spectacle vivant et à la culture

SYNTHÈSE- ÉVOLUTION COMPARÉE 2021-2022*

	Crédits votés 2021 (hors mvt excep. 15M€)	BP 2022	Écart BP/BP	Prévisions finales 2021	Ecart BP 2021/Prév. Finales 2021
Produits fiscaux	94 137 434 €	95 244 572 €	1 107 138 €	94 969 410 €	831 976 €
Dotations, FCCT, subventions	100 336 472 €	103 504 343 €	3 167 871 €	100 272 629 €	-63 843 €
Autres produits courants	11 906 156 €	16 496 585 €	4 590 429 €	10 593 198 €	-1 312 958 €
Produits exceptionnels	1 901 552 €	250 000 €	-1 651 552 €	1 901 552 €	0 €
Produits fonctionnement courants	208 281 614 €	215 495 500 €	7 213 886 €	207 736 789 €	-544 825 €
Charges personnel nettes	38 886 582 €	39 369 591 €	483 009 €	38 607 000 €	-279 582 €
Prélèvements sur recettes	67 968 025 €	67 321 571 €	-646 454 €	67 902 404 €	-65 621 €
Dépenses courantes et générales	40 954 461 €	45 551 785 €	4 597 324 €	37 981 376 €	-2 973 085 €
Subventions, cotisations et dotations	40 584 545 €	43 067 639 €	2 483 094 €	40 584 545 €	0 €
Intérêts d'emprunts dûs	2 314 364 €	2 665 591 €	351 227 €	2 314 364 €	0 €
Charges exceptionnelles	1 632 826 €	500 000 €	-16 132 826	1 800 000 €	167 174 €
Charges fonctionnement courants	192 340 803 €	198 476 177 €	6 135 374 €	189 189 689 €	-3 151 114 €
3 Épargne brute	15 940 811 €	17 019 323 €	1 078 512 €	18 547 100 €	2 606 289 €

SYNTHÈSE- ÉVOLUTION COMPARÉE 2021-2022

	Crédits votés 2021	BP 2022	Écart BP/BP	Prévisions finales 2021	Ecart BP 2021/Prév. Finales 2021
Produits fiscaux nets	26 169 409 €	27 923 001€	+1 753 592€	27 001 385€	+831 976€
Dotations, FCCT, subventions	100 336 472 €	103 504 243€	+3 167 871€	100 272 629€	-63 843€
Autres produits courants	11 906 156 €	16 496 585€	+4 590 429€	10 593 198€	-1 312 958€
Produits exceptionnels	16 901 552€	250 000€	-16 651 552€	16 800 000€	-101 552€
Produits fonctionnement courants nets	155 313 588 €	148 173 929€	-7 139 660€	154 667 212€	-646 376€
Charges personnel nettes	38 886 582 €	39 369 591€	+483 009€	38 607 000€	-279 582€
Dépenses courantes et générales	40 954 461 €	45 551 785€	+4 597 324€	37 981 376€	-2 973 085€
Subventions, cotisations et dotations	40 584 545 €	43 067 639€	+2 483 094€	40 584 545€	-
Intérêts d'emprunts dûs	2 314 364 €	2 665 591€	+351 227€	2 314 364€	-
Charges exceptionnelles	16 632 826 €	500 000€	-16 132 826	16 800 000€	-
Charges fonctionnement courants nets	139 372 778 €	131 154 605€	-8 218 172€	136 120 111€	-3 252 667€
Épargne brute	15 940 811 €	17 019 323€	+1 078 513€	18 547 100 €	+2 606 289€

La croissance des recettes est assurée par la dynamique de l'assiette de CFE et l'augmentation du FCCT. Mais cette croissance est à la fois amputée par la confiscation de la dynamique au profit de la MGP dans le premier cas et justifiée par un transfert équivalent de charges dans le second cas. Parallèlement les dépenses de gestion subissent des augmentations exogènes que seuls les efforts de gestion en interne permettent de contenir.

Avec un taux d'excédent brut de 13,0%, VSGP confirme néanmoins son choix de ne pas sacrifier la qualité de sa signature financière.

BUDGET VERT DE VSGP

Méthode retenue:

Méthodologie et classement retenus par l'Institut de l'économie pour le climat (IC4E), d'intérêt général, à but non lucratif, fondée par la Caisse des Dépôts et l'Agence Française de Développement, association experte de l'économie et de la finance. Méthode poursuivie par l'AMF et France urbaine et appliquée par la métropole de Lille, l'Euro métropole, le Grand Lyon,...

Périmètre retenu:

Dépenses réelles de fonctionnement: 131M€

6 ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ÉTUDIÉS



Lutte contre le
changement
climatique



Adaptation au
changement
climatique



Utilisation durable
et protection des
ressources en eau



Transition vers une
économie circulaire,
recyclage des déchets



Prévention et
contrôle de la
pollution de l'eau,
de l'air et des sols



Préservation de
la biodiversité



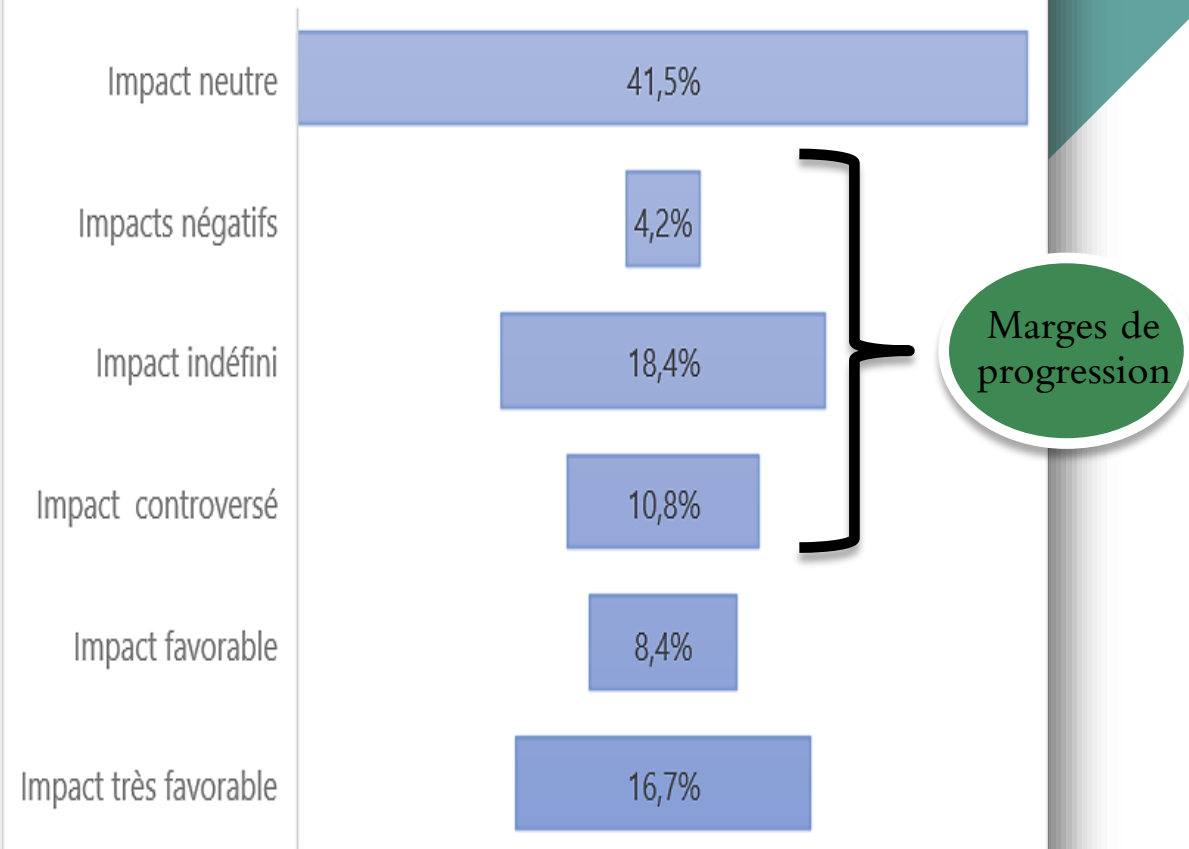
5 CATÉGORIES D'EFFETS

- **Catégorie 3** : effet très favorables ou direct, la préservation de l'environnement est l'objectif premier
- **Catégorie 2** : effet favorable indirect, projet avec des co-bénéfices environnementaux
- **Catégorie 1** : effet favorable mais controversé, la dépense contribue par exemple à réduire une pression environnementale à court terme, mais il existe une controverse scientifique ou des effets en sens inverse à long terme
- **Catégorie 0** : neutre ou non évaluable
- **Catégorie -1** : projet avec de potentiels **impacts négatifs** sur l'environnement

BUDGET VERT VSGP- SYNTHÈSE

- ▶ **Impact très favorable: 22 M€**
 - Ensemble des actions et crédits en faveur du tri sélectif et de la collecte sélective et de la réduction des déchets
 - Ensemble des actions et crédits destiné à favoriser les mobilités douces
- ▶ **Impact favorable: 11 M€**
 - Transport collectif (bus électriques)
 - Actions et crédits relatifs au PCAET
 - Part traitement recyclé
- ▶ **Impact favorable mais controversé: 14,2M€**
 - Traitement des déchets incinérés
- ▶ **Impact négatif: 5,5M€**
 - Dépenses d'eau, combustibles fossiles et achat et distribution de papiers hors communication PCAET/OM, traitement enfouis des déchets.
- ▶ **Neutre :54,3M€**
 - Prélèvements sur recettes (67M€), l'essentiel des crédits RH (36M€), subventions BSPP et culture (17M€), crédits DSI, locations, assurances, impôts,...
 - **Indéfini: 24,1 M€**
 - Dépenses neutres mais dont l'adaptation permettrait de valoriser leur impact environnemental (ex: « vêtements de travail », neutres par principe mais valorisables selon cahier des charges avec clauses environnementales pour leur acquisition ou location/entretien)

CATÉGORIES DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT BUDGET VERT 2022



BUDGET PRINCIPAL

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- LE FONDS DE COMPENSATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (FCCT): +3,7M€/BP 2021

Socle fiscal 2021	57 713 585€	FCCT 2021 notifié
CPS	32 318 521€	
Transferts de compétence <2021	2 794 861€	
Transferts net compétences 2021	1 344 415€	
TOTAL	94 171 382€	VARIATIONS 2022
Variation valeurs cadastrales 2022	1 155 296€	
Variation volume assiette fiscale 2022	820 122€	
Variation exonération TH 2022	43 467€	
Effet report transferts 2021 année pleine	539 991€	
Transfert 2022	848 000€	
TOTAL FCCT 2022	97 578 258€	

- ▶ Hypothèse croissance valeurs cadastrales: 2%, selon indice prix consommation constatée sur octobre 2021.
- ▶ Croissance en volume de l'assiette TH selon dynamique moyenne constatée par le passé (1,5%) car suppression de la base réelle en raison de la nationalisation de la TH résidence principale
- ▶ Hypothèse croissance en volume de l'assiette TF: +0,5%, prudence en raison des prévisions trop fortes en 2020 et 2021.
- ▶ Exonérations TH: croissance en volume constatée. Dernière année de variation en volume
- ▶ Transfert 2022: reprise de la subvention municipale au théâtre Châtillon

BUDGET PRINCIPAL

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- LES RECETTES FISCALES DIRECTES: +1,6M€/réalisé 2021

- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM): +0,9M€/réalisé 2021

Réalisé 2021	BP 2022
44 691 633 €	45 636 175 €

- ▶ Poursuite harmonisation à la baisse du taux moyen: 5,13% contre 5,15% en 2021
- ▶ Hypothèse croissance volume et valeurs cadastrales idem au FCCT (+0,5% et +2%)
- ▶ Croissance du produit attendu: +2,1%

- La contribution foncière des entreprises (CFE): +0,7M€/réalisé 2021

Réalisé 2021	BP 2022
48 875 268 €	49 608 397 €

- ▶ Maintien du taux depuis 2019: 25,95%
- ▶ Hypothèse croissance volume et valeurs cadastrales: +1,5%
- ▶ Rappel: les exonérations compensées par l'État sont comptabilisées en dotation
- ▶ Rappel: selon projet de loi de finances 2022, les 2/3 de la croissance attendue seraient reversés à la MGP

BUDGET PRINCIPAL

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- LES SUBVENTIONS ET DOTATIONS: -0,1M€/BP 2021

OBJET	Crédits 2021	BP 2022
Compensation exonérations CFE	4 346 419€	4 411 615 €
FCTVA fonctionnement	348 519€	334 050€
Subventions sur projets et actions	1 334 387€	1 180 421€
TOTAL	6 029 325€	5 926 086€

- ▶ Croissance exonérations CFE selon hypothèses CFE
- ▶ FCTVA revu selon encaissements réels; estimation 2021 basée sur dépenses théoriques éligibles de voirie, éclairage public et migration de dépenses informatiques dites « en nuage ».
- ▶ Principales subventions à percevoir:
 - 305K€ du Département 92 pour la création et l'animation culturelle
 - 235 k€ de l'Etat pour la création et l'animation culturelle
 - 238 K€ de subvention du Département 92 pour la politique « seniors »
 - 48k€ d'Ile-de-France mobilités pour le déploiement des consignes à vélo

- LES RECETTES EXCEPTIONNELLES: -0,9M€/BP 2021

- ▶ Baisse due à un travail d'apurement des rattachements en 2021; pas d'opérations sur ce sujet prévu en 2022

BUDGET PRINCIPAL

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- LES REDEVANCES ET PRODUITS DES SERVICES ET DU PATRIMOINE :+ +1,4M€/BP 2021

- Les recettes tarifaires: +1,2M€/BP 2021

- ▶ Recettes des piscines prévues en croissance en raison du retour des usagers constaté sur le dernier trimestre 2021. Néanmoins dernier effet COVID sur abonnements et fermeture de 3 piscines en fin d'année conduisent à prévoir un niveau encore inférieur au produit encaissé 2019 (4,4M€)
- ▶ En raison du retour à 95% de l'effectif 2019, recettes des conservatoires réalignées sur le réel courant.

RECETTES DES USAGERS	BP 2021	BP 2022
Produits des piscines	2 447 085 €	3 208 000€
Produits des conservatoires	2 052 500 €	2 545 000€
Produits des médiathèques	7 252 €	5 367 €
TOTAL	4 506 837 €	5 758 367 €

- Les redevances d'exploitation: +0,2M€/BP 2021

REDEVANCES D'EXPLOITATION	BP 2021	BP 2022
Redevances points d'apports volontaires	307 827€	307 827€
Redevance spéciale des ordures ménagères	862 750€	818 000€
Participation IDFM transport collectif	220 475€	432 273€
Redevance CROUS résidences universitaires	1 049 373€	1 073 381€
TOTAL	2 440 425€	2 631 481 €

- ▶ Périmètre essentiellement inchangé par rapport à 2021
- ▶ Redevance spéciale OM: moindre demande anticipée des commerçants, suite Covid et nouveaux comportements des consommateurs
- ▶ Transport collectif: subvention IDFM sur les marchés actuels jusqu'à 31 juillet +nouveau marché à c/1er août

BUDGET PRINCIPAL

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

❑ Les produits du domaine et du patrimoine +1,9 M€/BP 2021

- ▶ Immeuble Fahrenheit: nouveaux occupants (DDFIP, VS Mobilité, Bio Parc)
- ▶ Redevances voiries: produits issus des transferts
- ▶ Loyers divers: alignement sur l'encaissé 2021
- ▶ Revente filières OM: estimation SIMACUR

PRODUITS DU PATRIMOINE	BP 2021	BP 2022
Immeuble Fahrenheit	1 636 088€	1 924 000€
Antennes téléphonie et panneaux photo.	188 500€	184 000€
Redevances de voirie	0€	510 923 €
Loyers biens privés (commerce et logts)	150 000€	180 000€
Reventes filière collecte sélective	1 568 700€	2 611 731€
TOTAL	3 543 288€	5 410 731 €

❑ Les remboursements, participations et atténuations de charges: +0,7M€/BP 2021

REMBOURSEMENTS & PARTICIPATIONS	BP 2021	BP 2022
Remboursements de salaires *	193 000€	388 500€
Convention de services et mises à disposition de salariés **	1 212 668€	1 455 213€
Participation des extérieurs déchèterie VLB	200 000€	358 473€
Remboursement intérêts dette Paris Saclay	60 182€	52 868€
Autres	3 000€	51 570€
TOTAL	1 668 850€	2 306 624€

- ▶ * Tickets resto (extension à tous les agents en 2022), charges agents détachés, indemnités journ. CPAM, décharges syndicales(CIG)
- ▶ **Vallée Sud emploi, Budget assainissement, mise à dispo enseignants NAP; nouveau 2022: CSP Habitat indigne (32k€)

BUDGET PRINCIPAL

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- LES PRÉLÈVEMENTS SUR RECETTES:- 0,6M€/réalisé 2021

- ▶ Renouvellement identique de l'enveloppe 2021 en ce qui concerne le FNGIR (35,2M€), le FPIC (4,4M€) et la Dotation d'équilibre à la MGP (27,1M€) : 66,7M€.
- ▶ Selon art 47 bis PLI 2022 : « À titre exceptionnel, la dotation d'équilibre versée en 2022 par chaque établissement public territorial à la Métropole du Grand Paris est augmentée d'un montant égal aux deux tiers de la différence, si elle est positive, entre le produit de la cotisation foncière des entreprises perçu en 2022 et celui perçu en 2021 par chaque établissement public territorial »
- ▶ Hypothèse de reversement basée sur même évolution que la recette CFE (cf. chapitre produit de fonctionnement).

PRÉLÈVEMENTS SUR RECETTES	Réalisé 2021	BP 2022
Contribution FPIC	4,44M €	4,50M €
FNGIR	35,23M €	35,23M €
Revers. de la dotation équilibre MGP	27,06M €	27,06M €
Revers. 2/3 dynamique CFE	1,23M€	0,52M €
	67,96M €	67,32M €

- LES DÉPENSES EXCEPTIONNELLES: -0,3M€/BP 2021

- ▶ En application de la norme M57, ces dépenses sont en partie basculées au chapitre 65 (0,5M€) et une autre consacrées aux annulations de rattachement restent en chapitre 67 (0,5M€)



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Vallée Sud
Grand Paris

• LES DÉPENSES DE GESTION COURANTE: + 4,6M€/BP 2021

- ▶ OM et déchets:
 - fin de la collecte mensuelle des objets encombrants sur Fontenay-aux-Roses, Châtenay-Malabry et Le Plessis-Robinson, fin des déchèteries mobiles et fin des collectes des toxiques mais mise en place exclusive de la collecte à la demande sur ces 3 communes et Antony (à partir du 2nd semestre 2022).
 - Actualisation prix marché « SEPUR »: +3,38% (+0,5M€)
- ▶ Ressources humaines et Finances: disparition achats massifs des équipements de protection et masques Covid
- ▶ Mobilité: bascule de 1,7M€ du chap. 65; +0,6M€: frais primo installation nv centre de bus.
- ▶ Développement économique: rémunération placeur/animateur du Bio Parc (0,24M€) et relance des salons entrepreneurs
- ▶ Foncier-aménagement-alii: report des études aménagements (0,3M€)
- ▶ Voirie et éclairage public: application année pleine sur base réelle (financé par FCCT)
- ▶ Fluides: +3,2% malgré aug. électricité(+20%) et de surfaces (Bio Parc, TH. Antony, extension horaires médiathèque) grâce au nouveau marché de performance CVC et fermetures équipements sur dernier trimestre
- ▶ Les + 4,6M€ sont financés pour moitié: 1,7M€ de baisse miroir en Chap. 65, 0,5M€ par FCCT (voirie, écl. pub.), 0,3M€ par recettes (Bio Parc, location MDE, subv. culture Etat).

	Crédits 2021	BP 2022	Var
Mobilités-transport collec.	208 000 €	2 503 000 €	2 295 000 €
Ordures ménagères	19 441 777 €	20 301 901 €	860 124 €
Foncier/habitat/urbanisme/aménagement	700 400 €	1 053 869 €	353 469 €
Affaires générales et juridiques	2 297 399 €	2 634 198 €	336 799 €
Voiries	420 000 €	713 000 €	293 000 €
Dév économique & emploi	661 677 €	945 040 €	283 363 €
Activité et actions équip. Culturels	1 857 819 €	2 089 069 €	231 250 €
Systèmes d'information & RGPD	1 276 734 €	1 488 648 €	211 914 €
Éclairage public	2 674 630 €	2 802 000 €	127 370 €
Activité et actions équip. Aquatiques	560 023 €	645 550 €	85 527 €
Fluides et maintenances	6 770 822 €	6 824 459 €	53 637 €
Finances/commun/centralité	110 500 €	132 000 €	21 500 €
CSP-Prestations avec les villes	477 004 €	477 004 €	0 €
Communication	530 517 €	502 000 €	-28 517 €
CLIC	86 609 €	57 332 €	-29 277 €
Sécurité incendie	556 720 €	521 875 €	-34 845 €
PCAET & hydrogène	228 700 €	167 940 €	-60 760 €
Eaux pluviales	957 600 €	718 500 €	-239 100 €
Ressources humaines	1 137 530 €	974 400 €	-163 130 €
TOTAL	40 954 461 €	45 551 785 €	4 597 324 €

BUDGET PRINCIPAL

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- LES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS: +1,6M€/BP2021

- ▶ Traitement des déchets:
 - SYCTOM: Sous effet TGAP, aug. moyen des tarifs de 6% à peine compensée par une légère baisse de tonnage (0,5Mt), soit 9M€.
 - SIMACUR: Sous effet TGAP, aug. des tarifs entre 2% et 33%; aug. de 8% des tonnages constatés en 2021, soit 8,6M€+ régularisation arrièrè sur 2022 de 1,1M€.
- ▶ BSPP: anticipation aug. r curren te: +1,5%
- ▶ Mobilit : effet de bascule comptable sur le chapitre 011 (1,7M€)
- ▶ Culture: abondement subvention Th  tre Firmin G mier-Patrick Devedjian (+0,4M€), cristallisation des participations aux 2 budgets annexes Jean Arp et Victor Hugo et inscription de l' quivalente participation municipale au th  tre de Ch  tillon (0,85M€)
- ▶ Emploi/dev.  co: fin des subventions « Covid »; retour montants de droit commun dont 1,4M€ d' quilibre pour Vall e Sud Emploi.

Objet	Cr�dits 2021	BP 2022
Contributions aux syndicats de traitement des d�chets	15 887 795 €	18 884 415 €
Subventions au spectacle vivant, � la culture et aux �quipements	9 070 838 €	10 553 838 €
Contribution � la Brigade Sapeur Pompier Paris	7 277 543 €	7 383 363 €
Contribution exploitants transport/mobilit�	4 747 730 €	3 107 983 €
Subvention d�veloppement emploi et �conomique	2 609 601 €	1 689 101 €
Indemnités �lus	564 000 €	569 000 €
Brevets et licences SI	333 922 €	346 239 €
Cotisations diverses	452 525 €	25 000 €
TOTAL	40 943 954 €	42 558 939 €

BUDGET PRINCIPAL

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- LES DÉPENSES DE PERSONNEL: +0,4M€/BP 2021

- ▶ Pas de mesures nouvelles en 2022 hormis l'extension aux agents ne disposant pas de solution de repas subventionnés et qui n'en disposaient pas, des tickets restaurants. Mesure financée à 50% par les salariés eux-mêmes.
- ▶ Le reste des lignes est stable par rapport à 2021 modulo l'effet d'accroissement des effectifs physiques dû au transfert voirie de 29 ETP.
- ▶ Les crédits relatifs à la médecine du travail ne comprennent plus de mesures d'accompagnement Covid et les CSP avec les communes ne comprennent mécaniquement plus celles relatives à la voirie.
- ▶ Retraitée de la part salariale de l'extension des tickets restaurants (0,18M€) et de l'effet report des transferts 2021 voirie 2021 (0,26M€), la masse salariale nette augmenterait de 0,8M€, soit +2,1%/*exé.* 2021

Rémunérations 2021	36 809 438 €
GVT (av. échelons et promotions)	+240 000 €
Mesures locales (extension ticket resto, promotions, apprentis)	+472 200 €
Mesures nationales (SMIC, contrib. apprenti 0,1%)	+96 671 €
Éléments invariables (primes historiques, astreintes, ticket resto, FNCSFT, ...)	+603 000 €
Éléments variables (Hsupp, ARE, saisonniers,...)	+799 500 €
Départs retraite 2022	-275 000 €
Recrutement poste vacants nets de départs conjoncturels	620 000 €
Rémunérations 2022	39 365 809 €
GUSO Conservatoires	+177 282 €
Conventions de services partagés avec les communes	+90 000 €
Médecine du travail	+125 000 €

Crédits 2021	Prév. exéc.2021
39 379 582€	38 500 000€

BP 2022
39 758 091€

BUDGET PRINCIPAL

L'INVESTISSEMENT

Crédits votés 2021	BP 2022
158 989 374 €	135 836 880 €

- ▶ Pour 2022, il est prévu 120,0 M€ d'investissements directs, hors opérations équilibrées de maîtrise d'ouvrage pour autrui et hors charge d'emprunt.
- ▶ 19M€ de travaux déjà entamés en 2021 sont reportés en dépense, soit 77M€ de nouveaux travaux et projets engagés en 2022.
- ▶ Les recettes propres de VSGP sont attendues à 22,6M€ dont 15,7M€ au titre du FCTVA, 4M€ de cessions immobilières et 2,9M€ de subventions à percevoir.

Études	9 076 847 €	7%
Équipements	30 165 539 €	25%
Travaux et acquisitions	66 028 101 €	54%
Capitalisation et cautions	5 920 000 €	5%
Subventions et participations	8 821 857 €	7%
	120 012 344 €	



PRINCIPALES OPÉRATIONS 2022

LOCALISATION	OBJET	MONTANT (M€)
TERRITOIRE VSGP	Renouvellement parc instrumental	0,2
ANTONY	Conservatoire: amélioration du confort thermique; rénovations intérieures	2,2
TERRITOIRE VSGP	Enseignement, création et diffusion numérique	0,9
TERRITOIRE VSGP	Travaux d'amélioration et confort des équipement-diffus	0,7
BAGNEUX, CLAMART	Travaux sûreté, remplacement éclairages et rénovations bureaux médiathèques	0,7
BOURG-LA-REINE/SCEAUX	Travaux ascenseur et CVC efficacité énergétique	0,2
CHATENAY-MALABRY	Travaux ascenseur, sûreté, toitures, façades et restaurant théâtre	0,9
CHATILLON	Travaux de sûreté et efficacité thermique du conservatoire	0,2
CLAMART	Études réhab. Petite Bibliothèque ronde	0,1
CLAMART	Mutation des accueils (automates de prêts)des médiathèques	0,5
FONTENAY-AUX-ROSES	Performance énergétique et remplacement ascenseur médiathèque	0,3
FONTENAY-AUX-ROSES	Travaux thermiques et confort du conservatoire	0,4
MALAKOFF	Travaux thermiques et sécurité incendie du conservatoire	0,4
MALAKOFF	Concours architecte Théâtre 71+ travaux Fabrique des arts	1,3
SCEAUX	Remplacement ascenseurs et améliorations intérieures du théâtre	0,6

CULTURE
9,6M€

PRINCIPALES OPÉRATIONS 2022

LOCALISATION	OBJET	MONTANT (M€)
CHATILLON-MALAKOFF	Concours architecte + déconstruction stade nautique	1,2
TERRITOIRE VSGP	Informatisation accueil et paiement piscine	0,4
CLAMART	Piste athlétisme stade Hunebelle	6,8
FONTENAY-AUX-ROSES	Etudes stade Panorama	0,1
TERRITOIRES VSGP	Travaux d'amélioration et confort piscines	1,3
LE PLESSIS-ROBINSON	Concours architecte + déconstruction piscine Hameau	1,0
MONTROUGE	Rénovation thermique +accueil + solarium Aquapol	0,8
TERRITOIRE VSGP	Rénovation réseau bornes incendies et invest. BSPP	3,0
TERRITOIRE VSGP	Travaux de rénovation réseau d'eaux pluviales	14,1
COMMUNES TRANSFEREES	Rénovation éclairage public	12,5
COMMUNES TRANSFEREES	Rénovation, aménagement, création de voiries	19,5
TERRITOIRE VSGP	Aides à la pierre (public)	1,5
TERRITOIRE VSGP	Aides à la pierre (privé)	0,5
TERRITOIRE VSGP	Préemptions et acquisitions	5,0
ANTONY	VEFA 370 logements étudiants	7,1
ANTONY	Ilot K- concours maîtrise œuvre et études construction 215 logements étudiants	0,7

SPORT
11,6M€

**RÉSEAUX-
ESPACES PUBLIC**
49,1M€

**HABITAT-
LOGEMENT**
14,8M€

PRINCIPALES OPÉRATIONS 2022

ENVIRONNEMENT-
MOBILITÉS
DURABLES
10,2M€

AMÉNAGEMENT-
DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL
16,8M€

LOCALISATION	OBJET	MONTANT (M€)
TERRITOIRE VSGP	Renouvellement de bacs de collecte	1,0
TERRITOIRE VSGP	Extension et modernisation réseau de PAV	0,4
TERRITOIRE VSGP	Végétalisation-lutte îlots de chaleur	0,8
TERRITOIRE VSGP	Participation SEM Rénov	0,5
MALAKOFF-MONTROUGE	SPL Géothermie	0,2
CLAMART	Centre bus	2,4
TERRITOIRE VSGP	Études parking vélo-aménagement piste cyclables	1,0
TERRITOIRE VSGP	Travaux quais bus	0,2
CHATENAY-MALABRY	Ressourcerie démonstrateur Sygrie + extension terrains	2,5
MONTROUGE	Acquisition bennes OM hydrogène	1,2
TERRITOIRE VSGP	Études PLUi et RLPi	0,6
TERRITOIRE VSGP	Préemptions commerciales	1,5
TERRITOIRE VSGP	Aménagement site Fahrenheit	1,8
CHATILLON	Opération Les Arues	6,1
BAGNEUX	Aménagement site des Mathurins (PAV, PEI et éclairage public)	0,4
BAGNEUX	Contrat NPNRU-national Blagneux Pierre Plate (réhab. SEQENS)	4,0
MONTROUGE	Accueil d'entreprises et espace art	2,4

BUDGET PRINCIPAL

LA DETTE ET LES EMPRUNTS

	M€
Capital restant dû (CRD) au 31 décembre 2021	155,4
Engagement contractuel 2022	+31,0
Capital remboursé en 2022	-12,4
Capital restant dû (CRD) au 31 décembre 2022	174,0
Besoin de financement - d'équilibre BP 2022	99,8

- ▶ Conformément aux contrats déjà signés, la dette de VSGP augmentera en net de 14,7M€ en 2022, soit +9,5%.
- ▶ Le besoin d'équilibre budgétaire est de 100M€
- ▶ Fin 2021, l'excédent reporté devrait être d'environ 110 M€, soit une dette nette, hors résultat 2022 de 64M€ (160€/hab.)
- ▶ VSGP comprend également près de 15M€ d'actifs immobiliers cessibles, réduisant potentiellement son besoin d'emprunt sur les années à venir.
- ▶ Compte tenu des programmes engagés (construction de piscines, stade et théâtre), le besoin d'emprunt est adossé à une projection d'emprunts nouveaux de 15 ans. Les taux d'intérêt fixes sur 15 ans pour des emprunts compris entre 80M€ et 100 M€ se situent en moyenne à 0,70%.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

		2021	2022	
E X P L O I T A T I O N	achats, réparations, maintenance	416 000,00 €	735 000,00 €	
	Commissions recouvrement redevance Véolia	86 000,00 €	175 000,00 €	
	autres charges		- €	
	Mise à disposition personnel	269 166,00 €	500 000,00 €	
	Intérêts dette	1 173 391,98 €	996 785,67 €	
	Charges exceptionnelles	616 813,69 €	255 000,00 €	
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 561 371,67 €	2 661 785,67 €	
I N V E S T .	Redevances assainissement	7 100 000,00 €	7 704 269,00 €	
	Participation pour raccordement réseau	1 438 000,00 €	1 841 600,00 €	
	Schéma directeur d'assainissement	145 000,00 €	145 000,00 €	
	Produits exceptionnels	442 190,16 €	105 000,00 €	
	TOTAL RECETTES REELLES	9 125 190,16 €	9 795 869,00 €	
EPARGNE BRUTE		6 738 442,02 €	7 284 083,33 €	
<i>évolution</i>			8%	
<i>recettes - dépenses hors mvts exceptionnels</i>				
I N V E S T .			2021	2022
	Dépenses d'équipement	16 665 200,00 €	18 604 323,00 €	
	Remboursement capital	8 101 900,49 €	6 171 950,35 €	
	TOTAL DEPENSES REELLES	24 767 100,49 €	24 776 273,35 €	
	Auto-financement	4 042 635,42 €	5 479 632,33 €	
	FCTVA	2 441 407,32 €	2 797 170,71 €	
	Subventions agences de l'eau	- €	1 193 050,00 €	
Emprunts d'équilibre	16 762 861,00 €	13 743 091,31 €		
TOTAL RECETTES REELLES	23 246 903,74 €	23 212 944,35 €		
		2021	2022	
Sotck de dette au 31/12/N		60 822 726,02 €	59 835 149,40 €	
Capacité de désendettement (en années)		9,0	8,2	

► Fin de la DSP à Suez et retour en marché de prestation de services pour les communes de l'ex-CAHB (*Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson et Sceaux*) à compter de mi- février 2022 : +0,2M€ :

- Récupération de la part délégataire de la redevance assainissement (+0,6M€)
- Augmentation des prestations de service (+0,4M€)

► Augmentation du reversement au budget principal au titre des dépenses de personnel affecté (+0,2M€) liée à l'augmentation du temps de travail

► Amélioration de l'épargne brute : +0,5M€

► Excédent reporté de 14,9M€ en 2021 soit une dette « nette » en 2022 de 44,9M€ et une capacité de désendettement de 6,2 ans

► Autofinancement calibré pour assurer la soutenabilité de la dette nette autour de 6 ans

BUDGETS ANNEXES DES THEATRES

- ▶ Retour à une situation d'avant crise pour les dépenses de fonctionnement avec une nouvelle méthode budgétaire :
 - Fixation d'une contribution pérenne du budget principal sur son niveau structurel de 2019 ;
- ▶ Recettes propres estimées à deux tiers d'une année de fonctionnement normal (2018-2019) pour tenir compte du retour progressif du public

		Théâtre Jean ARP	
		2021	2022
F C T M N T	Charges générales	1 315 655,00 €	1 366 475,61 €
	Charges de personnel	944 481,00 €	970 985,00 €
	Charges exceptionnelles	132 864,00 €	55 322,39 €
	Opération d'ordre (<i>amortissement</i>)	47 500,00 €	48 451,00 €
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 440 500,00 €	2 441 234,00 €
	Produits de service	285 000,00 €	310 000,00 €
	Revenus immeubles, autres produits	19 000,00 €	19 000,00 €
	Dotations, subventions	229 000,00 €	224 000,00 €
	Subvention d'équilibre	1 750 000,00 €	1 845 000,00 €
	Produits exceptionnels et provisions	157 500,00 €	43 234,00 €
	TOTAL RECETTES	2 440 500,00 €	2 441 234,00 €
I N V	TOTAL DEPENSES	950 006,97 €	535 234,00 €
	<i>dont dépenses d'équipement</i>	<i>905 006,97 €</i>	<i>492 000,00 €</i>
	TOTAL RECETTES	950 006,97 €	535 234,00 €
	<i>dont subvention d'équilibre</i>	<i>902 506,97 €</i>	<i>486 783,00 €</i>

		Théâtre Victor HUGO	
		2021	2022
F C T M N T	Charges générales	488 371,90 €	622 482,00 €
	Charges de personnel	369 469,00 €	399 900,00 €
	Charges exceptionnelles	76 943,00 €	11 129,00 €
	Opération d'ordre (<i>amortissement</i>)	103 000,00 €	100 939,00 €
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 037 783,90 €	1 134 450,00 €
	Produits de service	4 000,00 €	43 000,00 €
	Revenus immeubles, autres produits	- €	5 000,00 €
	Dotations, subventions	35 000,00 €	50 000,00 €
	Subvention d'équilibre	1 015 315,00 €	1 015 000,00 €
	Produits exceptionnels et provisions	23 200,00 €	21 450,00 €
	TOTAL RECETTES	1 077 515,00 €	1 134 450,00 €
I N V	TOTAL DEPENSES	318 136,66 €	178 915,00 €
	<i>dont dépenses d'équipement</i>	<i>294 936,66 €</i>	<i>157 465,00 €</i>
	TOTAL RECETTES	318 136,66 €	178 915,00 €
	<i>dont subvention d'équilibre</i>	<i>215 136,66 €</i>	<i>77 976,00 €</i>

BUDGET ANNEXE DE LA ZAC JEAN ZAY

- ▶ Budget assurant une gestion de la valeur des stocks de terrain
- ▶ Budget équilibré par le versement de la part constructeur en partie reversée à la commune d'Antony

		2021	2022
I N V E S T	Etudes et prestations de services	3 090 839,00 €	1 065 000,00 €
	Terrains aménagés		
	TOTAL DEPENSES	3 090 839,00 €	1 065 000,00 €
F C T I V I T É	Etudes et prestations de services	3 090 839,00 €	1 065 000,00 €
	Terrains aménagés		
	Dépôts et cautionnement		
	TOTAL RECETTES	3 090 839,00 €	1 065 000,00 €
		2021	2022
F C T I V I T É	Variation encours production de biens	3 090 839,00 €	1 065 000,00 €
	Variation stocks terrains aménagés	3 090 839,00 €	1 065 000,00 €
	Reversement participation promoteurs	7 161 600,00 €	7 300 000,00 €
	TOTAL DEPENSES	13 343 278,00 €	9 430 000,00 €
F C T I V I T É	Variation stocks terrains aménagés		
	Variation encours production de biens	3 090 839,00 €	1 065 000,00 €
	Participation des promoteurs	14 800 047,00 €	12 875 916,06 €
	TOTAL RECETTES	17 890 886,00 €	13 940 916,06 €